

Numéro du dossier de l'Agence : 005698

COURRIEL

30 janvier 2020

Carolina Rinfret
Directrice Principales
Affaires juridiques et réglementaires
Gazoduq
crinfret@gazoduq.com

Madame Rinfret,

Objet : Début de la période de consultation publique de 40 jours sur la version provisoire des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et du plan de participation du public pour le projet Gazoduq

Le 22 janvier 2020, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a déterminé qu'une évaluation d'impact est requise en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (la Loi) pour le projet Gazoduq (« le projet ») proposé par Gazoduq Inc. Dans le cadre de la phase de planification, l'Agence a élaboré une version provisoire des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et des plans requis pour l'évaluation d'impact de Gazoduq. Les documents ont été publiés dans le Registre canadien d'évaluation d'impact auquel mène le lien suivant <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/proj/80264?culture=fr-CA>, pour une période de consultation publique de 40 jours.

L'Agence souhaite obtenir des commentaires sur la version provisoire des lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et du plan de participation du public. L'échéance pour l'acheminement des commentaires est le 10 mars 2020. Tous les commentaires reçus par l'Agence seront considérés comme faisant partie du dossier du projet accessible au public et pourront être publiés dans le Registre canadien d'évaluation d'impact.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (418) 572-4960 ou à iaac.gazoduq.aeic@canada.ca.

Sincères salutations,

<Original signé par>

Antoine Vallières
Chef d'équipe
Bureau Régional de Québec